

# DES FORMATIONS PRATIQUES

Pour les professionnels de la petite enfance et de la protection de l'enfance

FORMATIONS ANIMÉES PAR CATHERINE SELLENET

Psychologue clinicienne, sociologue et juriste

Modules de formation proposés sur site

En présentiel ou en distanciel

## MODULE 1

Intervenir auprès des parents ;  
les parentalités et leurs effets

## MODULE 2

La visite à domicile (VAD)

## MODULE 3

Les besoins fondamentaux de l'enfant

## MODULE 4

Évaluer pour agréer et soutenir les  
assistantes maternelles

## MODULE 5

Évaluer pour agréer un accueil familial

## MODULE 6

Évaluer pour prévenir et protéger  
en PMI et en protection de l'enfance

## MODULE 7

Intervenir dans les visites médiatisées

## MODULE 8

Techniques d'entretiens et outils  
participatifs



# MODULE 1

## 2 JOURS

### Intervenir auprès des parents ; les parentalités et leurs effets

De nombreux professionnels sont sollicités pour mettre en œuvre du « soutien à la parentalité » sans avoir toujours eu pour autant le temps d'interroger ce concept, son sens, comment on évalue la parentalité et surtout quels effets la parentalité produit sur les enfants.

Nous montrerons qu'il serait préférable de parler **des** parentalités pour pouvoir mieux accompagner chaque famille dans son quotidien.

#### OBJECTIFS

- Sensibiliser les professionnels à une réflexion critique des interventions sur la parentalité.
- Interroger la notion de compétences parentales et les définir.
- Comprendre les enjeux de l'introduction de cette notion de compétences dans le champ de la parentalité.
- Comment évaluer la parentalité ?
- Connaître les outils français et étrangers d'évaluation des compétences parentales.
- Mesurer les effets positifs et négatifs de l'approche par les compétences.
- Comprendre les résistances tant des professionnels que des parents eux-mêmes à ce type d'approche.
- Modifier les représentations et les pratiques dans le champ des interventions auprès des parents.
- Favoriser l'articulation avec les parents, la co-éducation et la participation parentale.

#### CONTENU

##### JOUR 1

- Qu'est-ce que la parentalité ?
- Déclinaison des formes de parentalité.
- Parentalités et effets sur l'enfant.
- Du soutien à la parentalité aux besoins de l'enfant : de quoi parle-t-on quand on évoque les « besoins fondamentaux des enfants » ?
- Intervenir sur la parentalité pour les besoins des enfants, en placement et/ou à domicile : une double intrusion à penser.
- Comment évaluer les besoins des familles et des enfants.

##### JOUR 2

- Qu'est-ce qu'une compétence parentale ?
- Les différentes approches de la compétence parentale.
- La compétence : un jugement et un regard ; savoir évaluer les compétences parentales.
- Le poids des interventions sur le sentiment de compétences.
- Les compétences parentales à l'épreuve du terrain (périnatalité, crèche, protection de l'enfance...)
- Les modes d'interventions actuels favorisent-ils les compétences parentales ?

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Approche historique, sociologique, psychologique et culturelle de la famille. Étude de grilles. Alternance d'apports théoriques et réflexifs. Support PowerPoint. Témoignages filmés de parents.

#### ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

**PRÉ-REQUIS :** Intervenir dans le champ de la parentalité.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la Protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7 heures soit 14 heures au total.

# MODULE 2

## 2 JOURS

### La visite à domicile (VAD)

Le domicile a un statut paradoxal, à la fois sanctuaire de l'intime et catégorie de l'action sociale. Les politiques du domicile, la professionnalisation du prendre soin, la marchandisation du travail social, la marchandisation de l'intimité : tous ces phénomènes ont pour effet de remettre en question les limites entre sphère intime, espace privé et domaines publics.

Ce constat oblige les professionnels à :

- s'interroger sur le sens de leurs pratiques,
  - à se situer entre respect de l'intimité de la personne ou/et l'application d'orientations politiques.
- De plus, l'intimité même du professionnel se trouve interpellée ; il intervient dans un lieu qui n'est pas le sien, qui n'est pas l'institution, ce qui invite à questionner les effets de l'intervention à domicile sur le professionnel.

#### OBJECTIFS

- Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion et de protection de la santé de l'enfant en se rendant au domicile.
- Sensibiliser les professionnels aux questions de l'intimité, de l'intrusion dans le domicile tant d'un point de vue juridique que psychologique.
- Permettre aux professionnels de se servir de ce lieu dans la compréhension de l'univers domestique, de ce qu'il révèle des habitudes et des places de chacun.
- Permettre aux professionnels de prendre conscience des effets de leur propre présence au sein de cet espace et des émotions qui les traversent.

#### CONTENU

##### JOUR 1

- Brève histoire de la VAD jusqu'à nos jours.
- Évolution des objectifs de la VAD au fil du temps.
- Le domicile : lieu de toutes les intrusions (loi du 5 mars 2007).
- Aujourd'hui : le cadre légal et réglementaire de la PMI et ses missions.
- Des principes communs à toutes les VAD : auprès de l'assistante maternelle, en périnatalité, en protection de l'enfance.

##### JOUR 2

#### Pratiques intrusives dans les territoires de l'intimité

- Le « chez soi » à l'épreuve de l'intrusion.
- Interactions et proximité : la dimension cachée.
- Spécificités des VAD de la puéricultrice : définir les objectifs.
- Exemples pris dans le champ de la périnatalité : le soutien à la parentalité.
- Définition théorique de la parentalité et application à des cas pratiques.

#### Postures professionnelles en périnatalité et protection de l'enfance.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint, apports théoriques, utilisation d'une VAD filmée chez une assistante maternelle pour analyse.

#### ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

**PRÉ-REQUIS :** Intervenir au domicile, toute fonction possible, cadre : PMI, protection, évaluation...

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7h00 soit 14h00 au total.

### Les besoins fondamentaux de l'enfant

Il peut paraître étonnant de se centrer à nouveau sur les besoins fondamentaux de l'enfant, sur ce qui serait vital, essentiel à sa structuration. Tout semble en effet avoir été dit, clairement énoncé par des auteurs de talent. Pourtant la question des besoins de l'enfant revient, lancinante, et s'impose dans la loi, d'où l'intérêt de s'attarder sur cette notion de besoins fondamentaux et spécifiques, pour comprendre ce qui fait obstacles, parfois, à leur mise en œuvre. Dans un premier temps, nous nous demanderons si l'enfant dont nous parlons est le même qu'hier ? Ou s'il a changé, en quoi et est-ce que ces besoins fondamentaux ont également changé, ou est-ce seulement les réponses à ces mêmes besoins qui ont changé ?

#### OBJECTIFS

- De nombreux professionnels sont sollicités pour évaluer la santé, le développement et le bien-être des enfants ; tout ceci regroupé parfois sous la notion de besoins de l'enfant.
- Comprendre et analyser l'émergence de ce nouveau concept.
- Se doter d'une cartographie des besoins.
- Analyser les réponses aux besoins.
- Intégrer l'enfant à l'évaluation de ses besoins.

#### CONTENU

- État des lieux de la qualité de vie des enfants en France.
- Analyse des différentes notions : besoins, bien-être, qualité de vie...
- Comment évaluer l'état de l'enfant :
  - En extériorité.
  - En intériorité.
- Présentation des outils d'analyse.
- Le schéma des 12 besoins de Pourtois/Desmet
- Les grilles d'évaluation existantes.
- Ce que les grilles permettent, ce qu'elles laissent dans l'ombre.
- Application de ces outils d'analyse de la qualité de vie des enfants.
- Présentation d'outils permettant de recueillir la parole de l'enfant.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, recherches récentes, référentiels, présentation d'outils en direction des enfants.

#### ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

**PRÉ-REQUIS :** Intervenir dans le champ de l'enfance.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 1 journée de 7h00.



### Évaluer pour agréer et soutenir les assistantes maternelles

Toute évaluation engage une relation à l'autre : des humains émettent des jugements sur les actions d'autres humains. Par-là, s'établit – même momentanément – une asymétrie. D'où l'inévitable question : qu'est-ce qui donne autorité à quelqu'un pour émettre un jugement sur les actes de quelqu'un d'autre ? Quelle est la légitimité de ces jugements ?

- Toute évaluation est – comme l'étymologie le rappelle – une référence à une valeur. C'est relativement à un ordre du préférable que l'évaluateur situe la réalisation de l'évalué, d'où des questions sur les valeurs, les normes auxquelles l'évaluateur se réfère.
  - Toute évaluation suppose une finalité, d'où Évaluer pour qui, pourquoi ?
  - Enfin et sans que cette liste de questions soit exhaustive, évaluer les effets d'une activité humaine n'est pas un acte neutre, d'où des considérations éthiques sur les effets de l'évaluation.
- En prévention comme en protection de l'enfance, l'évaluation engage doublement les professionnels : du côté des effets sur la parentalité et les aides qui seront proposées ; du côté de l'enfant dans l'évaluation des risques pour son développement tant physique que psychique. Pour les professionnels de l'aide et du soin que sont les puéricultrices, les éducateurs, les psychologues, les assistants sociaux... l'évaluation est une épreuve qui suppose l'acquisition de repères, de savoirs pour rendre compte de la situation.

#### OBJECTIFS

- Permettre une évaluation objectivée, renforcer la sécurité et la qualité de l'accueil de l'enfant, interroger la face cachée de l'évaluation, se doter de techniques précises, augmenter la fiabilité de l'évaluation, doter les professionnels de critères validés.
- Doter les professionnels d'outils pertinents pour apprécier les capacités d'accueil de la candidate.
- Connaître et respecter les conditions imposées par la loi sur l'évaluation des candidatures.
- Mais aussi apprendre aux assistantes maternelles à élaborer leur propre évaluation de leur travail lors du renouvellement de l'agrément pour que ce temps ne soit ni banalisé ni dramatisé.
- Repérer les attentes des assistantes maternelles, les difficultés rencontrées, établir les conditions d'un accompagnement.

#### CONTENU

##### JOUR 1

- Les enjeux de l'évaluation.
- Le fonctionnement de l'évaluation.
- Les biais dans l'évaluation.
- La question de la légitimité/objectivité/subjectivité.
- La question des ressentis.

##### JOUR 2

- Grilles nationales et référentiels existants.
- Les différents types d'approche.
- Le choix des indicateurs.
- Mises en situations sur des entretiens réels.
- Contrôler, suivre et accompagner.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques permettront de faciliter l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances et le transfert des connaissances.

- Diaporamas, situations filmées.
- Polycopiés des documents de référence.
- Document écrit synthétisant l'ensemble de la formation.

#### ÉVALUATION

- Questionnaire de satisfaction.
- Évaluation : analyse d'une situation filmée.

**PRÉ-REQUIS :** Participer au champ de l'accueil des enfants par des assistantes maternelles, indépendamment du statut de l'intervenant.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7h00 soit 14h00 au total.

## MODULE 5 2 JOURS

### Évaluer pour agréer un accueil familial

Les puéricultrices et les assistantes sociales doivent assumer au sein de la collectivité plusieurs missions, dont l'agrément des assistantes familiales.

L'évaluation du premier agrément doit servir de base à la décision qui sera prise lors de la réunion d'agrément mais également de point de départ au suivi de l'évolution professionnelle de l'assistant familial. Les visites, quant à elles, doivent permettre de s'assurer de l'adhésion au projet des personnes résidant au domicile et que l'habitation présente des conditions de confort, d'hygiène, de sécurité et d'espace permettant d'accueillir de jeunes enfants.

Pour développer ces compétences, une formation est nécessaire afin d'adapter les pratiques des professionnelles, notamment en matière d'entretien d'évaluation et de rédaction des rapports.

#### OBJECTIFS

- Doter les professionnels d'une véritable connaissance des enjeux et spécificités de l'accueil familial.
- Questionner les indicateurs d'évaluation et leur pertinence.
- Construire une méthodologie pertinente et structurée.
- Garantir la qualité de ce type d'accueil.
- Favoriser la réflexion des professionnels.
- Connaître et respecter le cadre législatif et réglementaire en vigueur lors de l'agrément initial et lors des évaluations réalisées pendant la durée de validité de l'agrément.

#### CONTENU

##### JOUR 1

- Les enjeux de l'évaluation.
- Le fonctionnement de l'évaluation.
- Les biais dans l'évaluation.
- La question de la légitimité/objectivité/subjectivité.
- La question des ressentis.

##### JOUR 2

- Grilles nationales et référentiels existants.
- Le choix des indicateurs.
- Mises en situations sur des entretiens réels.
- Accompagner les assistantes familiales.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Témoignages, recherches nationales et internationales, analyse de rapports d'évaluation.
- Vidéo sur la réalité de l'accueil familial.
- Jeux de rôle.
- Analyse de comptes-rendus d'agrément.
- Apports théoriques.
- Comparaison de « grilles » d'évaluation.

#### ÉVALUATION

- Questionnaire de satisfaction.
- Évaluation type : mise en place d'un guide de questionnement des assistantes familiales pendant la procédure d'agrément : déclinaison des compétences nécessaires à rechercher lors de l'analyse des candidatures par le biais de la construction pendant les deux jours d'un ensemble de questions à poser aux familles d'accueil au cours des entretiens. C'est l'élaboration de ce guide qui servira de trame à une évaluation en continu pendant les deux jours.

**PRÉ-REQUIS :** Intervenir auprès des assistantes familiales.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7h00 soit 14h00 au total.

## MODULE 6 2 JOURS

### Évaluer pour prévenir et protéger en PMI et en protection de l'enfance

La pratique de l'évaluation est devenue presque banale, trop sans doute, pour susciter la réflexion. Nous vivons en effet dans une société où nous sommes tous évalués, en permanence. Pas un jour sans évaluation ! La fièvre de l'évaluation gagne du terrain et pourtant évaluer n'est pas sans risque comme le note Charles Hadji qui nous alerte sur le fait qu'on évalue trop, en ce sens qu'il faudrait davantage réfléchir avant de se lancer dans des évaluations qui pourraient s'avérer inutiles, hasardeuses, ou critiquables aussi bien dans leur intention que dans leurs résultats. L'objectif de cette formation est pluriel : éclairer ce côté obscur de l'évaluation, rompre l'isolement des professionnels chargés de cette lourde mission, fournir aux professionnels, étudiants et décideurs un cadre solide, des repères concrets, et une réflexion approfondie pour sécuriser l'évaluation.

#### OBJECTIFS

L'évaluation dans la protection de l'enfance constitue un exercice à haute responsabilité. Les décisions qui en découlent peuvent engager l'avenir d'un enfant, orienter une famille vers un accompagnement soutenu, ou conduire à une mesure judiciaire. Cette évaluation se déroule dans un environnement souvent complexe, où s'entremêlent souffrances, incertitudes, conflits, mais aussi ressources et potentialités. Elle implique de croiser différents regards, de recueillir la parole de l'enfant, d'analyser les dynamiques familiales et de comprendre les facteurs de risque comme les facteurs de protection. Dans ce domaine, chaque mot peut peser lourd.

#### CONTENU

##### JOUR 1

- Les enjeux de l'évaluation.
- Ce qu'évaluer veut dire.
- Grilles nationales et référentiels existants.
- Évaluer les parentalités et les effets sur les enfants.

##### JOUR 2

- L'évaluation participative est-elle possible ?
- La place de l'enfant dans l'évaluation.
- Présentation d'outils participatifs.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Présentation d'évaluations écrites et analyse critique.

#### ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

**PRÉ-REQUIS :** Aucun prérequis en termes de savoirs ; intervenir dans l'un des deux champs cités.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7h00 soit 14h00 au total.



## MODULE 7 2 JOURS

### Intervenir dans les visites médiatisées

Les visites médiatisées sont devenues une pratique usuelle dans le champ de la protection de l'enfance sans être pour autant une pratique théorisée. Mettant l'intervenant en position de tiers, la pratique n'est toutefois pas banale, dans la mesure où elle place des individus sous le regard d'une tierce personne. La question des visites médiatisées pose de nombreux problèmes : éthique (qu'en est-il du respect de l'intimité ?) ; technique (que doit-on observer, comment, que retenir, que retranscrire ?) ; pratique (quelle temporalité, quel lieu, quelle distance ?) mais aussi des problèmes d'intentionnalité (pour quels effets, dans quel but ?) ; des problèmes de mesure (comment évalue-t-on la pertinence de cette intervention ? Comment mesure-t-on les modifications introduites dans les interactions ? Quand peut-on passer de la visite médiatisée à la visite « libre » ? Que retranscrit-on aux parents de ce temps partagé ? La visite est-elle seulement « protection » de l'enfant ou est-elle « échange », transfert de savoirs, alliance... ? Peut-on, à partir d'une intervention, dont la dimension contrôle n'est pas absente, passer à une intervention co-éducative ?). Toutes ces questions seront au cœur de la formation pour aider les intervenants à se positionner, à analyser cette pratique, mais aussi à élaborer une véritable posture d'aide vis-à-vis des parents et de leurs enfants.

#### OBJECTIFS

- Mettre en place et accompagner des visites en présence d'un tiers.
- Former les professionnels à superviser les visites ; en rendre compte.
- Garantir la protection et la sécurité de l'enfant.
- Accompagner la relation parents-enfants.

#### CONTENU

##### JOUR 1

- Visites médiatisées, accompagnées, cadrées, encadrées, protégées, en lieu neutre... : derrière tous ces mots, quelles réalités ?
- Cadre juridique et théorique du maintien des liens parents-enfants en présence d'un tiers
- Les différentes fonctions des visites.
- Les différentes postures possibles pour le professionnel.
- Peut-on évaluer la parentalité lors de ces visites ?
- Risques et dérives lors de ces visites, indications, contre-indications.
- Ce qu'en disent les parents et les enfants.

##### JOUR 2

- Identifier les différentes méthodes d'observation.
- Savoir observer les interactions parents-enfants.
- Élaboration d'une « grille d'observation ».
- Repérage des stratégies de soutien mises en place par les enfants, les parents, les professionnels.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Situations filmées.
- Études de situations réelles.
- Témoignages d'enfants et de parents.
- Utilisation de saynètes jouées par des acteurs professionnels illustrant les émotions suscitées par ces visites.
- Outils professionnels d'observation.

#### ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

**PRÉ-REQUIS :** Intervenir dans les visites en présence d'un tiers.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7h00 soit 14h00 au total.

## MODULE 8 2 JOURS

### Techniques d'entretiens et outils participatifs

Module proposé uniquement en présentiel en raison de la mise en scène des techniques d'entretien

De nombreux professionnels utilisent quotidiennement la technique de l'entretien pour interagir auprès des parents, des enfants, des professionnels de l'enfance (assistantes maternelles, familiales...) sans que la technique de l'entretien ait été enseignée en formation initiale. La formation proposée vise à combler cette lacune.

#### OBJECTIFS

Apprendre à mener un entretien, à tenir compte de l'infra-verbal, à connaître les biais d'entretien et à les maîtriser, à choisir le type d'entretien le plus adapté à la situation, à faire l'analyse de ce qui a été dit.

#### CONTENU

- Les types d'entretien.
- L'usage des types d'entretien selon le contexte.
- Mener un entretien.
- Savoir ce que l'on écoute, ce que l'on cherche, ce que l'on entend, ce que l'on analyse.
- L'entretien d'explicitation.
- L'entretien d'auto-confrontation.
- Outils participatifs pour adultes, pour enfants.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Analyse d'entretiens enregistrés ; mises en situation par jeux de rôle.

#### ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

**PRÉ-REQUIS :** Utiliser l'entretien dans la pratique professionnelle.

**PUBLIC :** Tout professionnel de PMI ou de la protection de l'enfance, tout intervenant en lieux d'accueil de l'enfance ou en soutien à la parentalité.

**DURÉE :** 2 journées de 7h00 soit 14h00 au total.



# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages et articles de Catherine Sellenet

Sellenet, C. (Manuscrit en préparation). **Évaluer avec discernement : L'essentiel de l'évaluation en PMI et protection de l'enfance.**

Sellenet, C. (2026). **Éduquer l'enfant du futur. Grandir dans un monde métamorphosé.** Éditions Philippe Duval.

Sellenet, C. (2026). **Voulez-vous participer ? La participation parentale en question.** Éditions Philippe Duval.

Sellenet, C. (2023). **Parentalités, normes et injonctions.** L'Harmattan.

Sellenet, C. (2021). **La visite à domicile et ses déclinaisons.** L'Harmattan.

Zaouche-Gaudron, C. (2016). **La protection de l'enfance. La parole des enfants et des parents**, Carl Lacharité, Catherine Sellenet, Claire Chamberland, Presses de l'Université de Montréal, 2015, 320 p. Recherches familiales, 13(1), 131-133. <https://doi.org/10.3917/rf.013.0131>.

Sellenet, C. et Guimard, P. (2014). **Évaluation des besoins des enfants et qualité de vie.** Regards croisés France-Canada. L'Harmattan.

Alföldi, F. (2020). **L'évaluation en protection de l'enfance. Théorie et méthodes.** L'Harmattan.

Sellenet, C. (2010). **Approche critique de la notion de « compétences parentales »** Revue internationale de l'éducation familiale, 26(2), 95-116. <https://doi.org/10.3917/rief.026.0095>.

Boutanquoi, M. (2009). **À propos de... Dominique Fablet** (Coord.), Intervenants sociaux et analyse des pratiques Paris, L'Harmattan, 2008, 180 p. Connexions, 91(1), IV-IV. <https://doi.org/10.3917/cnx.091.0215d>.

Sellenet, C. (2006). **L'enfance en danger. Ils n'ont rien vu ?** Belin.

Gibert, E. (2012). **Confier son enfant**, par Catherine Bouve et Catherine Sellenet (Autrement, 2011, 203 p.) Le Sociographe, 37(1), 110f-123f. <https://shs.cairn.info/revue-le-sociographe-2012-1-page-110f?lang=fr>.

Oui, A. (2019). **Vivre en famille d'accueil : à qui s'attacher ?**, Catherine Sellenet, Belin, coll. : « Naître, grandir, devenir », 224 p., 2017. Recherches familiales, 16(1), 169-170. <https://doi.org/10.3917/rf.016.0169>.

# FORMATRICE

## Catherine Sellenet

Psychologue, Sociologue, Juriste

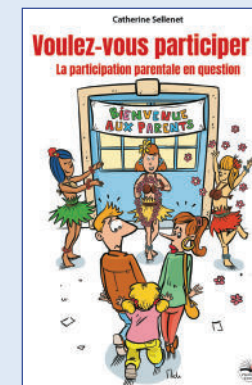
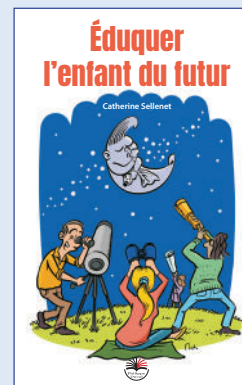
- Psychologue clinicienne (DESS)
- Sociologue, docteur en sociologie
- Juriste (Master 2 de droit privé)
- Professeur des universités en sciences de l'éducation
- Spécialiste de la protection de l'enfance
- Auteur de nombreux ouvrages

## POURQUOI SUIVRE CES FORMATIONS ?

- Comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant
- Améliorer ses pratiques professionnelles
- Acquérir des outils concrets d'évaluation
- Mieux accompagner les parents et les familles
- Développer ses compétences en protection de l'enfance

### Public concerné :

Professionnels de la petite enfance, travailleurs sociaux, PMI, protection de l'enfance



**Renseignements et devis d'intervention  
sur demande**

Contact : [tpma.formation@yahoo.fr](mailto:tpma.formation@yahoo.fr)

